

Présentation du petit opuscule « France Laïque » de Régis Debray par JF.NOY – 28/01/2021

Notre dernière réunion zoom avec la remarquable planche de notre frère C.ADA n'a pas manqué de nous rappeler l'importance du symbolisme dans la démarche maçonnique mais elle pose en même temps la question de la place qu'il occupe dans cette démarche. Le travail symbolique n'est pas la simple recherche d'un rapport qui serait immuable entre les outils ou les décors maçonniques et le sens qu'ils doivent avoir, pas plus que ça n'est le rebond infini dans une forêt de symboles selon la fantaisie, l'habileté ou la culture de l'orateur. Ce travail se déroule dans un cadre initiatique où chaque étape, chaque grade maçonnique, chaque récit, le confronte aux émotions et aux passions de la vie des individus : l'amour, la haine, la trahison, le mensonge, le courage, le dévouement, la solidarité.... Jusqu'à la mort.

Le travail symbolique devient alors une véritable introspection par laquelle le maçon revisite les émotions et les passions de sa propre vie de profane à la lumière des mythes, des religions, des philosophies, des cultures et des civilisations qui sont au fondement de l'humanité. Et l'un des ressorts secrets de la maçonnerie réside sans doute dans l'harmonieuse complémentarité du binaire et du ternaire, symboles prééminents et prépondérants à tous les grades maçonniques que je ne développerais pas aujourd'hui mais qui donnent corps à la reconstruction qui s'opère dans la personnalité du maçon.

Mais (Car) il ne faut jamais perdre de vue que la méthode du travail symbolique, si grande que soit la place qu'elle prend dans le travail du maçon, reste une METHODE de travail avec un objectif, une finalité que nos tenues rappellent sans cesse à l'ouverture de nos travaux par la lecture de l'article premier de notre Constitution, à savoir : Améliorer l'homme et l'humanité et accorder une importance particulière à la laïcité. Le Franc Maçon ne peut donc atteindre cet objectif qu'en effectuant également un travail d'étude et de réflexion sur l'état de la société qu'il veut améliorer. C'est d'ailleurs une des recommandations essentielles de notre nouveau Grand Maître Georges SERIGNAC dans son discours d'installation où il a dit : « Le moment que nous traversons...pourraient constituer (pour le GODF) le point de départ d'une réflexion approfondie sur les nombreuses vulnérabilités, failles et insuffisances de l'organisation de notre société, que la pandémie n'a fait que souligner et parfois aggraver ». Permettez-moi de rappeler que c'était l'objet de la planche intitulée « Regard sur la société française » que je vous ai présenté lors de notre dernier zoom.

A cet égard il a été convenu d'organiser le débat d'aujourd'hui sur la base du petit opuscule réalisé par Régis Debray intitulé « La France Laïque » qui vous a été envoyé pour alimenter votre réflexion.

Ce texte aborde brillamment quelques uns des thèmes qui font l'objet de vifs débats de fond qu'une actualité dramatique a mis à l'ordre du jour, et qui portent notamment sur le blasphème, l'islamisme radical, le sacré, l'école, le fait religieux, et la laïcité.

L'analyse de Régis Debray soumet à un véritable réexamen ces thèmes dont le contenu nous paraissait acquis une fois pour toutes, comme qu'est ce que le terrorisme ? ou de quelle laïcité parlons-nous ?

Je vais très, très brièvement rappeler les thèmes traités par Régis Debray pour permettre à ceux qui n'ont pas eu le temps de le lire d'aborder le débat avec les autres.

Son opuscule aborde d'abord la « liberté d'expression » dont nous disons fièrement que chez nous elle est totale, Régis Debray rappelle savoureusement que la déclaration des Droits de l'Homme précise « sauf à répondre des abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi ». Et les cas sont nombreux comme : publier des œuvres présentant un danger pour les jeunes, porter atteinte à la considération et à l'honneur de quelqu'un à raison de son origine ou de son appartenance à une Ethnie ou une race, afficher des ouvrages ou des films portant atteinte à l'ordre public...je vous épargne la suite.

Sur « le blasphème » qui ne serait plus un délit en France depuis son abolition en 1791, après avoir énuméré tous les manquements à cette règle depuis cette date jusqu'à nos jours, Régis

Debray indique qu'aujourd'hui on a simplement rhabillé le mot par des synonymes tels que « outrage, injure, atteinte » aux symboles ou emblèmes de la république par exemple qui peuvent entraîner 6 mois de prison. Délits encore que la mise en question de la « Shoah ou de la traite des Noirs ». Et depuis la loi Pleven de 1972 interdiction de proférer « des injures à l'égard de personnes à raison de leur appartenance à une religion ». C'est ainsi que Charlie Hebdo avait été condamné pour « provocation à la discrimination envers la communauté des catholiques » pour une image montrant différentes armes permettant d'envoyer le saint père « ad patres ». Pour conclure sur le blasphème, Régis Debray note qu'un président (il s'agit ouvertement de Macron) n'a pas à prendre fait et cause pour une publication ni à réduire « urbi et orbi » la liberté républicaine à celle de blasphémer.

Troisième erreur « il n'y a plus d'images interdites en France » mais, en fait, la loi sanctionne l'injure à toute « expression outrageante », images incluses, pour les convictions religieuses d'autrui, y compris les affiches publicitaires dégradante pour la femme ou portant atteinte à la dignité et la personne humaine ». A cet égard Régis Debray fait la différence avec les « caricatures » qui peuvent relever du chef d'œuvre comme celles de Daumier qui traversent les apparences pour révéler les âmes ou celles de Victor Hugo qui révèlent la grandeur du grotesque et la beauté du laid en exprimant, à l'encre de chine, le noir et blanc de la condition humaine.

S'agissant du « Sacré » Régis Debray souligne qu'il est généralement associé au religieux pour le laïque qui considère qu'il n'y a plus de sacré dans la cité. Or nous dit-il avec humour « il y a toujours du sacré sous roche » : un Lieu saint, un Nom, un Héros fondateur, une Constitution, un Livre, une Date dont l'intégrité doit être à tout prix célébrée, protégée et défendue, sous peine de sanctions (la flamme du soldat inconnu). Et le plus dangereux des sacrés est celui qu'on refuse de voir chez soi et chez les autres car les populations dans le monde ne vivent pas culturellement au même siècle et cet écart peut provoquer de graves affrontements.

A propos de la « Laïcité », Régis Debray relève que le mot peut dire tout et son contraire. La Turquie fait bien figurer le mot dans sa constitution mais c'est le ministre du gouvernement qui prépare le prêche du vendredi. En réalité la France est seule au monde à avoir instauré une vraie frontière entre l'Etat et les églises. Mais il y a chez nous deux mouvances, à couteaux tirés, soutenant pour l'une une Laïcité au sens strict, pour l'autre une Laïcité au sens large. Ce qui pose le problème de savoir quelle laïcité est la bonne ou quelle laïcité nous voulons

Question d'autant plus importante qu'une simple frontière n'est pas un mur mais un seuil, c'est à dire quelque chose facile à franchir, et le respect de cette démarcation requiert un effort sur soi même, une discipline pour distinguer le citoyen de l'individu, le public du privé. L'individu est censé s'effacer derrière sa fonction et Régis Debray relève à cet égard que la frontière entre le public et le privé a tendance à s'effacer.

Autre thème « l'école » que Régis debray aborde par une citation de Bernard Maris, l'une des victimes du massacre à Charlie Hebdo, qui écrivait que « l'école est le lieu où la société ne doit pas s'exprimer », ce qui était le principe de base de l'école publique dès sa création. Je me permettrais d'ajouter que le principe de laïcité postule que l'école est le lieu d'émancipation de l'enfant et l'enseignant a la charge de faire émerger son esprit critique, ou comme le dit Cynthia Fleury de l'aider à construire son autonomie à l'abri des familles, des communautés et de la société civile. Condorcet résumait déjà parfaitement cette ambition par la formule : « Il faut enseigner ce qui suffit à ne point dépendre ».

Malheureusement, nous dit Régis Debray, deux phénomènes ont délaïcisé l'école en quelques décennies, d'une part elle s'est transformée en un lieu d'adaptation et de conformation à la société existante et d'autre part l'ouverture aux parents d'élèves a réintroduit le poids des familles sur les enfants, avec droit de regard sur les maîtres, les programmes et la notation des copies.

Régis Debray fait ensuite un long développement sur l'islamisme radical à propos duquel il déclare « on frémit quand on entend évoquer le retour à une législation de guerre ». Pour lui un combat pour maintenir et renforcer l'hégémonie de la laïcité en France, (car c'est bien de cela qu'il s'agit) ne peut être assimilé à une guerre au sens propre et militaire du mot. Il considère que le terrorisme islamique, si horrible qu'il soit, ne présente pas la force d'une armée organisée, que les terroristes sont par rapport à la population musulmane une infime minorité et qu'ils peuvent être combattus par les forces régulières de police et nos forces d'intervention spécialisées. Pour lui le combat pour la laïcité se joue sur le long terme car il s'agit de combler des arriérés culturels. Il revient sur une proposition qu'il porte depuis plus de vingt ans « l'instauration d'un enseignement du fait religieux » qui permettrait aux enfants de toutes origines de se respecter en gagnant à la fois en estime de soi et en compréhension des autres. Malheureusement sa proposition n'a jamais été prise en compte par les gouvernements successifs.

Dans un pavé de conclusion intitulé « Civilisations » Régis Debray insiste sur un plan plus général sur la nécessité pour chacun de nous de retenir les pulsions agressives, d'exercer un autocontrôle dans les situations délicates, de ne pas humilier un tiers ou une communauté et que si l'on n'a pas à faire des civilisés à des furieux ce n'est pas une raison pour leur servir une bonne louche d'humiliation publique, c'est-à-dire en clair, pour leur servir la soupe. C'est faire office d'idiots utiles.